

PROCÈS-VERBAL
UNIVERSITÉ DE MONCTON
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET DE LA RECHERCHE**

Le 27 janvier 2023, 13 h 30
Réunion par vidéoconférence

Présences :

Kadia Georges Aka (Administration)
Jason Alcorn (Droit)
Nouha Bouchiba (étudiante)
Michel Cardin (Arts et sc. sociales :
beaux-arts)
Michelle Cardoso (Kinésiologie et loisir)
Étienne Dako (Sc. des aliments, de nutrition et
d'études familiales)
Benoit Doyon-Gosselin (Vice-doyen)
Anik Dubé (Science infirmière)
Hesamoddin S. Esfahani (Arts et sc. sociales :
sciences sociales)
Bradley Harding (Psychologie)
Étienne Hébert Chatelain (Sciences)
Mohammed Khennich (Ingénierie)
Benoit Landry (Ingénierie)
Francis LeBlanc (Président)
Isabelle LeBlanc (Arts et sc. sociales : sciences
humaines, langues, linguistique et littérature)
Caterina Mamprin (Shippagan)
Sandra Turcotte (Sciences)
Philippe Volpé (Edmundston)

Absences :

À déterminer (Administration)
À déterminer (Sciences de l'éducation)
À déterminer (Sciences de l'éducation)
Émilie Martel-Brosseau (étudiante)
Lise Savoie (Travail social)

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 31.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-01-CFESR-230127 : Philippe Volpé, appuyé par Caterina Mamprin, propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 2 DÉCEMBRE 2022

R-02-CFESR-230127 : Hesamoddin S. Esfahani, appuyé par Sandra Turcotte, propose que le procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2022 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 2 DÉCEMBRE 2022

[4] Comité de nomination des membres associés et de reconnaissance des groupes de recherche

Les nominations de professeur associé ont été transmises aux instances appropriées. La nomination de chercheur associé s'arrête au niveau de FESR.

[5] Rapport du Comité des programmes de cycles supérieurs

Les modifications ont été transmises aux instances appropriées.

[6] Éligibilité des professeures et des professeurs temporaires avec contrat de moins de trois ans aux concours internes de la FESR

Les modifications ont été apportées et les concours ont été lancés.

4. COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES ASSOCIÉS ET DE RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE (ANNEXE 1)

4.1 Professeurs associés

R-03-CFESR-230127

(Doyon-Gosselin/Volpé)

« Que le statut de professeure associée à la Faculté des sciences soit accordé à madame Nadia Bouhamdani pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-04-CFESR-230127

(Esfahani/Hébert Chatelain)

« Que le statut de professeur associé à la Faculté des sciences de monsieur Othmane El Meslouhi soit renouvelé pour un mandat exceptionnel de quatre ans (1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-05-CFESR-230127

(Doyon-Gosselin/Cardin)

« Que le statut de professeure associée à la Faculté des sciences soit accordé à madame Caroline Jose pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (ANNEXE 2)

Les grands conseils portent une plus grande attention à la façon dont on conserve les données de recherche. Chaque université doit préparer une stratégie institutionnelle pour la gestion des données de recherche. Dans les demandes de subvention, les chercheurs devront expliquer comment seront conservées les données de recherche. Un comité a été formé pour se pencher sur la question. Dans notre stratégie, il y a trois principes directeurs. Il y aura un sondage envoyé prochainement. Un des objectifs est de rendre les données accessibles à tous, mais en respectant l'anonymité des participantes et participants à la recherche. On se demande s'il y aura un soutien financier des grands conseils. Il existe déjà des fonds qui sont envoyés aux universités, mais il n'est pas clair si cette somme sera bonifiée. Accéder aux données serait gratuit.

On suggère d'ajouter le Centre autochtone Nikonuk au point 3. III. Il y a consensus pour cet ajout.

R-06-CFESR-230127

(Aka/Hébert Chatelain)

« Que le Conseil de la FESR adopte la stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche de l'Université de Moncton. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PROPOSITION DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT CONCERNANT LES COPIES DE THÈSE EN FORMAT PAPIER (ANNEXE 3)

Dans le but d'effectuer des gestes concrets pour devenir un campus écoresponsable, le vice-doyen de la FESR propose modifier le nombre de copies en format papier exigé pour le dépôt final des thèses de maîtrise et de doctorat. Au lieu de 6 copies, on exigerait une copie papier et une copie en format PDF envoyée à la bibliothèque et à la FESR. La bibliothèque Champlain, les Conseils de faculté, les CES et la RVD ont été consultés. Le Comité d'étude et de révision de la FESR a aussi approuvé ces modifications. Par ailleurs, si l'étudiante, la direction de thèse ou la Faculté veut avoir une copie papier, ce n'est pas interdit, mais ce n'est pas à l'étudiante de payer pour les copies optionnelles.

R-07-CFESR-230127

(Doyon-Gosselin/ Esfahani)

« Que le Conseil de la FESR recommande les modifications aux règlements universitaires 31.6.7 et 32.8.7. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. USINES À ARTICLES

Le doyen a partagé un article de *La Presse* qui parle des usines à articles. Il serait possible de commander des articles. C'est un niveau plus grave que la question des éditeurs malhonnêtes. Il s'agit d'une fraude importante. Une politique d'intégrité en recherche

existe déjà qui couvre ce type de fraude. Il faut simplement être sensibilisé à cette nouvelle forme de fraude.

8. INFORMATIONS

Les JESR auront lieu du 20 mars au 6 avril. Ce sera trois semaines cette année.

9. AUTRES

Aucun point n'est soulevé.

10. CLÔTURE

La séance est levée à 14 h 28.

Préparé par Benoit Doyon-Gosselin
Secrétaire de la réunion